

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 mars 2022

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : Guillaume BARBARA, Pierre CALMELS, Valéry CANREDON, Michel COURTOIS, Audrey COUSINIE, Nathalie DENJEAN, Julien DO, Véronique GUIBAUD, Laetitia HOLMIERE, Isabelle PONT, Mathieu POULAIN, Gilles SICARD, Bernard STREHAIANO.

Absents excusés : Catherine COSENZA, Antoine DELESALLE.

Secrétaire de séance : Valéry CANREDON

- **Le compte-rendu de la séance du 10 février 2022** : correction apportée par Monsieur le Maire au 1^{er} point des questions diverses concernant l'école.
- **Personnel communal** :
 - Emploi PEC (Parcours Emploi Compétences) 20h/semaine annualisées.
Monsieur le Maire propose l'embauche de Pauline PEREGO par un contrat Emploi PEC pour aider à la cantine scolaire, la garderie du soir et la première partie des vacances scolaires pour le ménage à l'école. Le contrat durera un an avec une formation pendant ce délai. L'Etat subventionne le contrat à 80%.
Le Conseil municipal accepte le contrat et l'embauche de Pauline PEREGO.
 - Rentrée scolaire 2022, recrutement ATSEM
Pierre Calmels informe l'assemblée que Mme DELORDRE va partir à la retraite au 1^{er} janvier 2023. Il faut penser à préparer un recrutement pour la remplacer. Il propose de se rapprocher du Centre de Gestion de la FPT du Tarn pour aider au suivi de la procédure de recrutement dans les règles. Il est souhaitable que le ou la candidate retenu(e) commence au 1^{er} septembre 2022 pour permettre à Mme DELORDRE de l'informer du déroulement des journées avec les enfants, l'équipe enseignante et le personnel communal en charge de la cantine.
Le Conseil municipal accepte la préparation du recrutement d'une personne au poste d'ATSEM pour la prochaine rentrée scolaire.
- **Moto-club Navès-Castres : animation le 08 mai 2022**

Le moto-club organisera le 08 mai 2022 une compétition sur 4 manches avec 40 pilotes. Les organisateurs proposent aux associations de la commune que l'une d'entre elles s'occupe de la buvette. Elle en gardera les bénéfices.
Monsieur le Maire demande aux élus ce que pourrait faire la municipalité : augmenter la subvention annuelle ? offrir un trophée ?
Il est décidé d'offrir un trophée.

- **Ecole, situation générale**

Monsieur le Maire informe que la situation générale concernant l'école n'a pas tellement évolué pendant les vacances scolaires. Il signale que pour la sortie scolaire à Soulac, c'est Pauline PEREGO qui accompagnerait les enfants ; sous réserve que les dates d'examen de son CAP ne tombent pas la semaine de la sortie.

Il confirme la date de réunion de la commission scolaire qui sera le jeudi 10 mars 2022 à 20h30.

- **Commission communication : voisins vigilants et solidaires**

Les administrés de Montespieu ont demandé à Monsieur le Maire si la commune allait adhérer à « Voisins vigilants et solidaires » pour permettre de créer un réseau sécuritaire. Quel est le coût de cette adhésion ? Laetitia Holmière propose de se renseigner sur le fonctionnement de cet organisme, répondre à la question du coût de l'adhésion et aux conditions (s'il y en a) demandées aux collectivités adhérentes.

- **Travaux de La Bronde**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que les travaux de voirie à La Bronde (VC4) vont commencer le 14 mars 2022. Monsieur Fortanier de l'entreprise Eiffage l'a rencontré avec Gilles Sicard sur le terrain pour établir les travaux réels à prévoir. Le coût est estimé à 80 000€HT.

Il précise que la route perpendiculaire à la VC4, route du grès, mitoyenne avec les communes de Saix et de Viviers les Montagnes, a également besoin d'être arrangée. Une entente pourrait se mettre en place entre les 3 communes comme pour la VC20 à Puech Bertou.

- **Achat du camion**

Le camion volé à l'atelier municipal n'ayant pas réapparu, plusieurs concessionnaires ont été contactés pour en acheter un autre. Le concessionnaire NISSAN propose, pour un véhicule équivalent, un devis de 42 108.93 € HT (50 450.76 € TTC). La motorisation est Renault et la carrosserie Nissan. Le délai de livraison est de 6 à 8 mois.

Le Conseil municipal accepte ce devis. La dépense est prévue au budget 2022 en section d'investissement.

- **Vélo cargo**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a été interpellé par Aymeric Canredon pour l'éventuel achat d'un vélo cargo en attendant que le camion soit livré. En effet, avec Joël Belli, ils s'organisent pour l'utilisation de la voiture, seul véhicule pour le moment. Cet achat pourrait être compensé par la vente d'un pulvérisateur dont ils n'ont pas l'utilité.

Le Conseil municipal autorise Aymeric à poursuivre son idée.

Questions diverses

- Le décret du 28 février 2022, paru au Journal Officiel le 1^{er} mars 2022 autorise les secrétaires de mairie dans les communes de moins de 2 000 habitants de bénéficier de 30 points d'indice majoré pour la NBI, à compter de la parution du décret au JO. Notre secrétaire de mairie bénéficiera donc de cette revalorisation.

- Monsieur le Maire informe que la Direction Générale des Finances Publiques met en place une nouvelle comptabilité M57 au 1^{er} janvier 2024 pour toutes les collectivités. Cependant, celles qui le souhaitent, peuvent la mettre en place à partir du 1^{er} janvier 2023. Il propose de le prévoir pour ne pas être pris au dépourvu en 2024.
- Un devis a été demandé dans l'éventualité d'installer un terrain multisports. Son montant excessif ne permet pas de réaliser ce projet.
- Les demandes étant de plus en plus fréquentes quant à l'ouverture de la bibliothèque, médiathèque, Monsieur le Maire signale qu'il faut créer un groupe de bénévoles par le biais de la MJC. En effet, si des achats sont à prévoir, ils pourraient être subventionnés en passant par l'association.
- Les employés communaux, Aymeric et Joël, demandent si un aménagement est prévu pour l'accès au terrain de foot ; où déposer les déchets verts communaux ? ; qui aménage le carré de terre entre les 2 chênes derrière la mairie ? est-il possible de mettre un micro-onde à l'atelier ? ; prévoir la location d'un camion au moment de la taille des arbres et arbustes ; les batteries pour le matériel horticole ne sont toujours pas livrées, relancer le fournisseur Circuit Sud.
- Ukraine : quoi faire ? à qui ? attendre les directives nationales pour agir.
- Travaux de l'église : Bernard Strehaiano a demandé des devis à des entreprises en suivant les directives de son plan. Les devis sont à l'étude du travail demandé. Le coût des travaux pourrait s'élever entre 70 000 € HT et 80 000 € HT.
- SDET : conférence « Table ronde éclairage public et environnement » le 17 mars 2022 à la salle Georges Prêtre à partir de 17h30.
Une réunion est prévue à 14h à la mairie (une soixantaine de personne y est attendue)

La séance est levée à 23h.

Le prochain conseil municipal se tiendra le jeudi 7 avril 2022, sous réserve d'une réunion anticipée pour le vote du compte de gestion et du compte administratif 2021.